

# **Commission Formation**

# Guide des Formations 2023/2024

Vos Contacts

ROGUE Michel - Président Commission Formation m.rogue@tiralarcbretagne.fr

LEPARC Pierrick – Conseiller Technique Sportif <a href="mailto:leparcpierrick@aol.com">leparcpierrick@aol.com</a>

33 Rue Saint Michel Planguenoual 22400 LAMBALLE ARMOR Tél.: 0608057166

e-mail : michel.rogue@orange.fr









# C.Q.P. Animateur tir à l'Arc

Diplôme Professionnel

# Objectifs de la formation C.Q.P.A.T.A.

Il permet à son titulaire d'animer contre rémunération des séances de tir à l'arc, dans le secteur extra fédéral (structures de tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, les activités périscolaires...).:

✓ Le titulaire du CQP Animateur tir à l'arc exerce son activité en toute autonomie, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 500 heures maximum par an et auprès d'un public de non licenciés, dans la limite de 12 personnes par groupe pour le tir sur terrain plat et 6 personnes par groupe pour le tir en parcours.

#### Conditions d'accès à la formation

- Pour accéder à la formation, le candidat doit :
- Avoir 18 ans
- Posséder le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou diplôme équivalent (l'AFPS, le PSE1, le BNS, le BNPS, le brevet de brancardier secouriste, le brevet de secouriste de la protection civile, le CSST.

#### Durée de la formation

La formation initiale est composée de 80h en centre. Ces 2 semaines de formation peuvent être consécutives ou espacées (de 1 à 4 semaines).

## Coûts et financements

Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières :

En tant que salarié, vous pouvez percevoir des aides directement de l'OPCO auguel cotise votre employeur.

En tant que demandeur d'emploi, les coûts de formation peuvent être pris en charge par Pôle Emploi.

Eligible au compte CPF.

Formation de 2 semaines : 1 200€

## CQP Animateur Tir à l'Arc

Formation N° 5230

Lieu: RENNES

Dates: 23 au 28 octobre 2023

30 au 31 octobre 2023 02 au 04 novembre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 03 octobre 2023

Inscription auprès de la F.F.T.A.

# Entraîneur Fédéral

# Objectifs de la formation Entraı̂neur Fédéral

L'Entraîneur Fédéral, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, exerce les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- ✓ Initier et faire progresser les archers
- √ Accompagner les archers en vue de leur réussite en compétition
- √ Gérer le matériel d'initiation et régler le matériel des archers
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club
- √ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique

# Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Avoir au moins 16 ans révolus au premier jour de la formation
- Justifier d'une pratique compétitive en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions sur la même saison sportive)et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants:

		Classique	Poulies	ВВ
Salle	Н	500	540	450
	F	475	520	425
FITA	Н	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	Н	280	350	260
	F	250	330	240

		Arcs Traditionnels	Arc avec viseur	Arc sans viseur
		Arc Chasse/Arc Droit	Tir libre	BB/Poulies nus
Tir 3D Avant le 1 <sup>er</sup> septembre 2016	Н	400	680	510
	F	350	640	490

Tir 3D	Н	240	408	306
A partir du 1er septembre 2016	F	210	384	294

- Fournir au Comité Régional la convention de stage co-signée par le Président de Club etle stagiaire
- Fournir un projet associatif situant et justifiant la formation du candidat. Le projet est évalué conjointement par l'élu en charge de la formation (départemental et/ou régional) et le conseiller technique régional
- Un minimum de 6 personnes sera requis pour ouvrir la formation.
  Au-delà de 12 préinscriptions, la commission régionale de formation étudiera les dossiers (notamment les projets de club) afin de ne retenir que 12 candidats définitifs

# Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

• Justifier d'une participation complète (48h minimum) à la formation

#### Durée de la formation

Durée de la formation supérieure à 48 heures, minimum requis pour la mise en place de la formation.

Cette formation s'organise sur une année civile de façon que les stagiaires s'empreignent de la démarche fédérale et soient en capacité de l'enseigner dès la rentrée de septembre.

#### Mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de cette formation, sanctionnée par un examen : Une épreuve en 3 temps distincts :

- · analyse vidéo (15 min)
- · séance pédagogique (45 min)
- entretien (30 min)

# Inscription

Avant le début d'une formation, chaque stagiaire se préinscrit en ligne à la formation choisievia son espace licencié.

Son inscription définitive est par la suite confirmée si les conditions d'accès sont remplies etque le nombre de places disponibles le permettent.

## La Convention de stage

Entre le candidat, le club du candidat et le Comité Régional, est prévue la signature d'une **convention de stage**. Elle précise les conditions dans lesquelles le candidat encadrera les archers.

#### Coût de la formation

200 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat Formation N° 5314

Lieux: 1 à définir

Dates: 23 septembre 2023 au 13 avril 2024

Les weekends -1; 24 et 24 septembre 2023 - LIFFRE

2; 28 et 29 octobre 2023. - KERVIGNAC

3; 16 et 17 décembre 2023 - VRAIE CROIX

4:23 et 24 mars 2024 - TINTENIAC

Examen 20 avril 2024 - RENNES

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 12 septembre 2023.

Adresser un chèque de 200€ à l'ordre du Cté Régional, à

l'adresse ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

# **Encadrant Fédéral**

# Champ des activités

L'Encadrant Fédéral, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, a vocation à:

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif.
- ✓ Initier les archers débutants et leur faire acquérir les bases techniques fondamentales de niveau 1 identifiées dans la démarche d'enseignement fédérale.
- ✓ Gérer le matériel d'initiation.
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club.
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.

#### Durée de la formation

16 heures minimum requis pour la mise en place de la formation.

#### Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Justifier de 2 saisons sportives complètes (2 licences et débuter au minimum sa 3ème année).
- Avoir 16 ans minimum au premier jour de la formation.

## Cette session n'est pas sanctionnée par un examen:

La fédération délivre une attestation de participation à la formation à chaque candidat dès lors qu'il justifie d'une participation complète à la

formation et qu'il est capable d'encadrer une séance de tir à l'arc en toute sécurité

# Inscription

Avant le début d'une formation, chaque stagiaire se préinscrit en ligne à la formation choisie via son espace licencié.

Son inscription définitive est par la suite confirmée si les conditions d'accès sont remplies et que le nombre de places disponibles le permettent.

#### Coût de la formation

50 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat Formation N° 5311

Lieu: VANNES

Dates: 30 septembre et 01 octobre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 18 septembre 2023.

Adresser un chèque de  $50\mathfrak{E}$  à l'ordre du Cté Régional, à

l'adresse ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

# Coût de la formation

50 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat Formation  $N^{\circ}$  5312

Lieu: VANNES

Dates: 21 et 22 octobre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 09 octobre 2023.

Adresser un chèque de 50€ à l'ordre du Cté Régional, à

l'adresse ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

22400 LAMBALLE-ARMOR

# Coût de la formation

50 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat Formation N° 5313

Lieu: VANNES

Dates: 18 et 19 novembre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 06 novembre 2023.

Adresser un chèque de 50€ à l'ordre du Cté Régional, à

l'adresse ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

# Formation Continue des E1, E2, EF.

# Objectifs de la formation continue

La formation continue des Entraîneurs 1, 2 et Entraîneurs Fédéraux a pour but d'actualiserles connaissances et les compétences des stagiaires. Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de

prolonger son statut "actif" pendant une durée de 3 ans.

Formations continues : en une journée de 7 heures de formation, elles permettent de réviser ou revoir certaines notions abordées en formation initiale.

Modules complémentaires : en une journée de minimum 7 heures de formation, ces modules complémentaires ont pour objectif de permettre aux entraîneurs diplômés d'acquérir des compétences spécifiques qui ne sont pas abordées en formation initiale.

Sont proposés les modules complémentaires suivants :

• Poussins (7h) : ce module aborde les caractéristiques du public poussin, l'adaptation des aptitudes pédagogiques, les consignes et du matériel. •

- Arc à poulies / Arc classique (7h) : les principaux thèmes abordés lors des formations sont le réglage de l'arc et le matériel, les fondamentaux de l'arme et l'entraînement spécifique.
- Parcours (7h) : il s'agit de présenter la spécificité, de définir les qualités de l'archer nécessaire dans la discipline, de savoir préparer ses premiers tirs et ensuite d'approfondir ses connaissances pour faire progresser l'archer.

**Sport sur ordonnance (41h) \* :** encadrer en club un public atteint d'une pathologie de longue durée.

La thématique sur la prévention des risques doit être proposée, elle est durée d'une heure.

## Inscription

Avant le début d'une formation, chaque stagiaire se préinscrit en ligne à la formation choisie via son espace licencié.

Son inscription définitive est par la suite confirmée si les conditions d'accès sont remplieset que le nombre de places disponibles le permettent.

#### · Coût de la formation

30 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat

#### Formation Continue - module Poussins

Formation N° 5318

Lieu: PLOURIN lès MORLAIX

Date: 15 octobre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 03 octobre 2023

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse

ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

22400 LAMBALLE-ARMOR

# Formation Continue - Para Tir à l'Arc

Formation N° 5316

Lieu: BREST

Date: 07 et 08 octobre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 25 septembre 2023

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse

ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

22400 LAMBALLE-ARMOR

# Formation Continue - Réglage Arc à poulies

Formation N° 5315

Lieu: RENNES

Date: 03 décembre 2023

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 20 novembre 2023

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse

ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

22400 LAMBALLE-ARMOR

# Formation Continue - Tir en Campagne

Formation N° 5317

Lieu: LIFFRE

Date: 23 mars 2024

Horaires: pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 11 mars 2024

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse

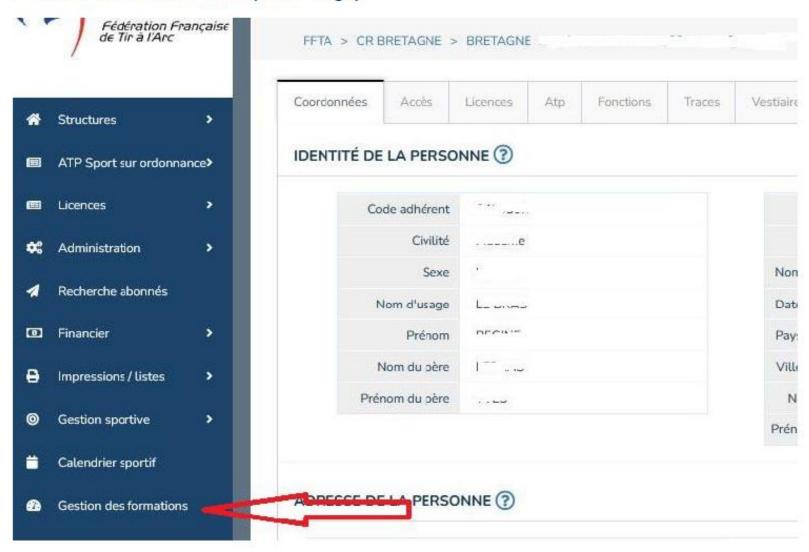
ci-après, Michel ROGUE

33, rue Saint Michel

Planguenoual

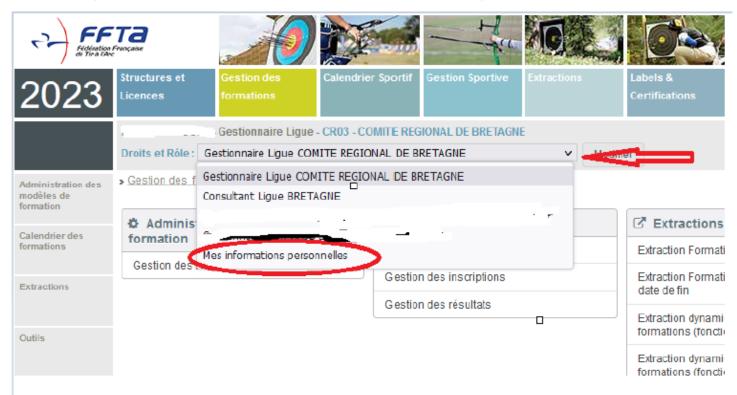
# Mémo Inscription aux formations

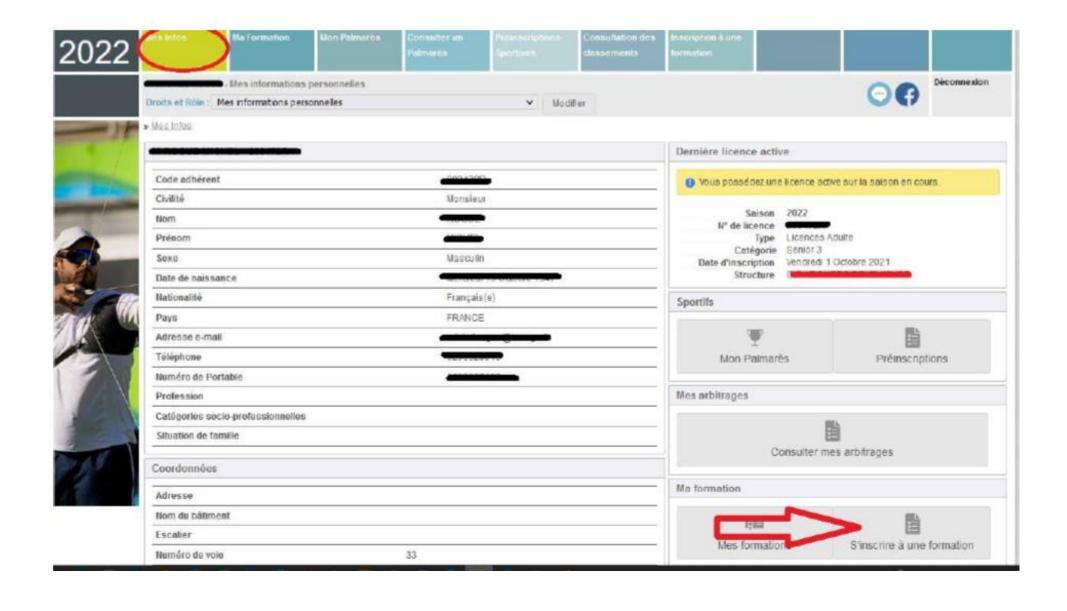
- > Espace licencié
- > Gestion des formations (trait rouge)





Attention, si plusieurs accès au sein de son club, aller sur "Mes informations personnelles"



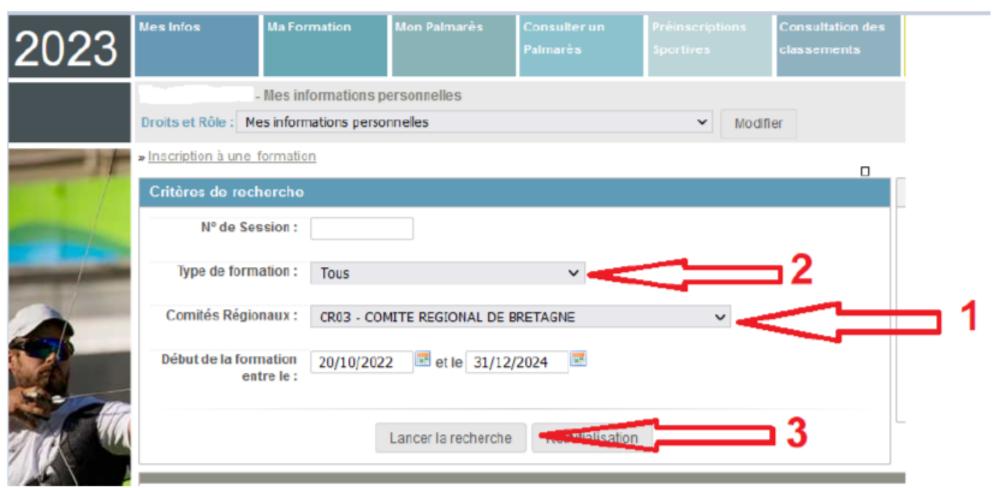


Cliquer dans le bas à droite sur "s'inscrire à une formation"

Choisir la région dans le menu déroulant (1)

Ensuite le type de formation (2) ou laisser "Tous"

Ensuite lancer la recherche (3)



Fin